



SÉCURITÉ NATURE

L'action éducative de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Assemblée générale annuelle

Vendredi 12 avril 2013
Hôtel Ambassadeur



162, rue du Brome
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 2P5

Sans frais : 1 888 LA FAUNE
Téléphone : 418 878-8901
Télécopieur : 418 878-8980



RAPPORT DU PRÉSIDENT

Assemblée générale annuelle
Sécurité nature

12 avril 2013
Hôtel Ambassadeur de Québec

Tables des matières

MOT DU PRÉSIDENT	4
1. AIDE FINANCIÈRE 2012.....	5
2. AMÉNAGEMENTS DU BÂTIMENT	5
2.1 Intérieur.....	5
2.2 Extérieur.....	6
2.3 Aménagements à venir en 2013.....	6
2.4 Nouvelles expositions	6
3. DÉVELOPPEMENT DU PESCOF (PROGRAMME D'ÉDUCATION EN SÉCURITÉ ET EN CONSERVATION DE LA FAUNE) ET DES COURS DE SÉCURITÉ DANS LE MANIEMENT DES ARMES À FEU	7
3.1 Renouveau de l'entente tripartite.....	7
3.2 Ajustement des tarifs pour 2013 et création d'un nouveau fonds	7
3.3 Formation initiale de 2012	7
3.4 Cours d'initiation à la chasse avec armes à feu (ICAF).....	8
3.5 Cours d'initiation à la chasse avec arc et arbalète (ICAA).....	8
3.6 Cours d'initiation à la chasse avec arc et arbalète, pratique (ICCAAP).....	8
3.7 Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF).....	8
4. RECONNAISSANCE DES MONITEURS BÉNÉVOLES	9
4.1 Moniteur national 2012.....	9
4.2 Moniteur régional.....	9
5. COURS EN LIGNE ET MODULES HORS DU PESCOF	10
5.1 Le site dindonsauvage.com	10
5.2 GPS et Cartes et boussoles.....	11
5.3 Sécurité nautique.....	11
5.4 Je pêche avec Gaston	11
5.5 La venaison	11



SÉCURITÉ NATURE

L'action éducative de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

6.	Résultats de l'étude de satisfaction du public DES modules du Pescof	12
7.	RESSOURCES HUMAINES	12
8.	CONCLUSION	13



MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, j'aimerais vous présenter les membres actuels qui composent le conseil d'administration :

Messieurs :

- Jacques Parent (président)
- Yoan St-Louis (trésorier)
- Bruno Savard (secrétaire)
- Yvan Rouleau (membre coopté)
- Pierre J. Cyr (membre élu)
- Pierre Latraverse (membre désigné)
- Alain Cossette (président-directeur général)

Sécurité nature, fidèle à sa mission, continue de contribuer au développement d'un comportement responsable chez les chasseurs et les pêcheurs du Québec. Sécurité nature, c'est une dizaine d'employés et quelque 456 moniteurs bénévoles répartis dans toutes les régions du Québec. Ce sont quatre modules de formation obligatoires pour l'obtention des certifications officielles émises par les gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que six modules de formation en ligne qui enseignent les pratiques sécuritaires et respectueuses de la chasse et de la pêche.

Sécurité nature assure aussi le soutien didactique nécessaire pour appuyer les initiatives de formation de la relève par des programmes comme *Faune-Jeunesse*, *Vivre la nature* et *Je pêche avec Gulliver*, une initiation aux techniques de pêche. C'est enfin le maintien et le renouvellement du réseau de moniteurs au sein des associations qui dispensent le programme d'éducation en sécurité et conservation de la faune (Pescof), dont l'expansion sera probablement l'un des grands défis dans les années à venir.

Sécurité nature est également la source d'un appui financier important à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs et sa fondation, Héritage faune, qui leur permet de mener à bien leur mission respective.

Jacques Parent
Président
Sécurité nature



1. AIDE FINANCIÈRE 2012

Une fois de plus, Sécurité nature a distribué un total de 478 155 \$ à la Fédération et à la Fondation, en plus de fournir les équipements informatiques et bureautiques à la permanence. Il faut aussi mentionner l'apport non monétaire en personnel de soutien que Sécurité nature met à la disposition de la Fondation et de la Fédération pour des activités comme le congrès, le souper-bénéfice ainsi que la campagne de financement pour ne nommer que celles-ci.

Sécurité nature a versé à la Fédération la totalité des sommes prévues initialement à son budget soit 350 000 \$. Pour ce qui est de la Fondation, elle a reçu la totalité des 85 000 \$ prévue au budget 2012 pour les différents programmes de bourses. Héritage faune a également reçu de Sécurité nature un montant de 43 155 \$ qui a été déposé dans le fonds consacré au dindon sauvage. Ce montant constitue une contribution directe des chasseurs de dindon, puisqu'il provient d'une charge spéciale que paient les participants lors du séminaire sur la chasse au dindon sauvage, à même le montant de 66 \$ que coûte (depuis 2013) cette formation.

Pour l'année 2012, Sécurité nature a obtenu un surplus d'exploitation. Celui-ci s'explique en partie par le fait que les revenus provenant des cours ont augmenté de plus de 130 000 \$. En 2011, nous avons reçu des factures de taxes foncières pour l'année 2010 et 2011 auxquelles nous avons dû appliquer un montant de 77 835 \$ au chapitre des dépenses pour 2011. En 2012, Sécurité nature a obtenu gain de cause dans sa demande d'exemption de taxes pour l'ensemble du terrain et du bâtiment. Nous avons donc une récupération de taxes foncières de 48 908 \$ pour l'année 2012, somme qui s'ajoute à un montant pour 2010 et 2011. Il faut également tenir compte d'un amortissement net de près de 109 000 \$ en 2012 qui n'entraîne aucune sortie d'argent. Sécurité nature a remboursé un montant de 247 838 \$, dont 197 838 \$ à même ses liquidités et dont 50 000 \$ provenaient de la FédéCP, en regard du prêt hypothécaire laissant ainsi un solde de 99 919 \$ au 31 décembre 2012.

2. AMÉNAGEMENTS DU BÂTIMENT

2.1 Intérieur

L'ouverture officielle de la salle d'exposition a eu lieu le 3 avril 2012. L'objectif de ce projet est de donner une vitrine aux chasseurs et aux pêcheurs afin de montrer l'importance de conserver les habitats et le rôle prépondérant que les chasseurs et les pêcheurs jouent dans la préservation de la richesse faunique du Québec. Cet aménagement vise à sensibiliser et à éduquer la population. Trois thèmes majeurs qui y sont explorés : l'héritage légué par les générations précédentes, les projets phares en aménagement de la faune et l'ingéniosité et la beauté des accessoires de chasse et de pêche à travers le temps. L'exposition est une carte de visite impressionnante pour les visiteurs de nos locaux de Saint-Augustin-de-Desmaures et une attraction de grand intérêt pour la population locale. Elle le sera encore plus lorsque seront complétés les sentiers d'interprétation du Boisé héritage faune, qui ceinturent notre édifice et dont l'accès sera gratuit.



2.2 Extérieur

Le mercredi 13 mars dernier, une nouvelle étape de réalisation de ces sentiers a été complétée. Les passerelles ont été soulevées à tour de rôle, passant par-dessus la cime des arbres pour finalement atterrir sur leurs arrimages, aménagés plus tôt cette année. La plus longue de ces passerelles, qui permettront aux promeneurs d'enjamber le ruisseau Charland, mesure au total 15 mètres et donne un point de vue sur une zone escarpée du site. Le second pont, une structure arquée de 7,8 mètres, offrira une vue sur les habitats aquatiques aménagés dans le même cours d'eau sillonnant le secteur.

2.3 Aménagements à venir en 2013

En 2013, l'ensemble des travaux de réhabilitation, de restauration et d'aménagement sera mis en œuvre ou complété sur le site. Voici brièvement les étapes du projet à être réalisées :

- Réalisation d'un stationnement près de la route 138 (septembre-octobre);
- Construction d'un chemin temporaire pour le transport des sols contaminés (juillet);
- Mise en œuvre du plan de réhabilitation des sols (juillet-août);
- Construction d'un étang éphémère de 600 mètres carrés (septembre);
- Plantation d'arbres fruitiers (septembre-octobre);
- Mise en place de la deuxième portion de sentiers pédestres d'environ 500 m (septembre);
- Mise en place d'un pavillon d'accueil afin de mettre en valeur le dindon sauvage (automne et printemps 2014);
- Inauguration officielle du site (printemps 2014).

2.4 Nouvelles expositions

Au cours de la prochaine année, trois nouvelles expositions verront le jour. La première mettra en valeur le piégeage et sera située dans la salle de classe du siège social de la Fédération. La deuxième portera sur le thème des appelants de canards et sera installée dans la salle de cuisine. Finalement, différents articles de pêche seront exposés dans le corridor attenant à la cuisine et à la salle de cours.

Ces expositions viendront compléter l'offre d'information déjà disponible pour le public.



3. DÉVELOPPEMENT DU PESCOF (PROGRAMME D'ÉDUCATION EN SÉCURITÉ ET EN CONSERVATION DE LA FAUNE) ET DES COURS DE SÉCURITÉ DANS LE MANIEMENT DES ARMES À FEU

3.1 Renouveau de l'entente tripartite

Sécurité nature délivre au Québec les cours de sécurité obligatoires pour l'accès au permis fédéral d'arme à feu et la certification provinciale des chasseurs. Cette mission s'accomplit dans le cadre d'une entente tripartite entre la direction de la Sécurité publique (représentant la Gendarmerie royale du Canada), le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, et la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs, qui délègue à Sécurité nature l'exécution de l'entente. Cette entente, qui reste à être confirmée officiellement devrait être signée sous peu et renouvelée jusqu'au 31 mars 2020. Nous pouvons sans crainte affirmer que cette entente a accompli beaucoup plus pour la sécurité du public en regard de l'utilisation légale des armes à feu que bien des programmes et des campagnes de sensibilisation.

3.2. Ajustement des tarifs pour 2013 et création d'un nouveau fonds

Nous avons ajusté les tarifs des modules de cours en tenant compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, conformément aux mécanismes prévus à cette fin. De plus, les modules des cours concernant la chasse (Initiation à la chasse avec arme à feu, Initiation à la chasse avec arc ou arbalète et le Séminaire sur la biologie et la chasse au dindon sauvage) ont été augmentés d'un dollar, afin de contribuer au Fonds de développement du Festival de la chasse au Québec. Il s'agit d'une initiative du Secteur Faune du Ministère, appuyé par la Fédération, qui vise à faire la promotion de la chasse à titre d'activité traditionnelle, culturelle et patrimoniale.

Cette augmentation rejoint la notion d'utilisateur-payeur, ce qui permettra de se doter d'un revenu de base facilitant la mise en œuvre d'un Festival de la chasse au Québec.

3.3 Formation initiale de 2012

Trente-quatre moniteurs, dont trois femmes, se sont proposés lors des formations initiales qui se sont tenues au siège social de la Fédération en 2012. Parmi ces personnes quatre nouveaux moniteurs ont suivi la formation lors d'une formation spéciale qui s'est tenue en début d'année à Sept-Îles. C'est la deuxième année au cours de laquelle nos propres locaux étaient utilisés pour les formations de nouveaux moniteurs et les résultats sont stimulants : dans leurs commentaires, les candidats se montrent d'abord surpris de disposer d'aussi beaux locaux, et expriment ensuite leur fierté, leur confiance dans ce qu'ils perçoivent comme une organisation solide, et un sentiment d'appartenance. Quinze ont suivi la formation ICAA et 19 ont suivi la formation CCSMAF-ICAF.



3.4 Cours d'initiation à la chasse avec armes à feu (ICAF)

En 2012, la relève pour la chasse avec arme à feu se porte bien et continue sa progression des dernières années. Ce cours a atteint un record de participants jamais égalé en dépassant les 16 900 nouveaux candidats. La popularité du cours *d'initiation à la chasse avec arme à feu* (ICAF) augmente de façon constante depuis l'an 2000. Parmi les participants en 2012, 4 117 femmes (24,4 %) et 3 938 jeunes (23,3 %) se sont prévalus de cette formation. Ces chiffres ne concernent que le cours ICAF qui est habituellement la porte d'entrée des nouveaux chasseurs. Le nombre de candidats augmente sans cesse et le futur s'annonce prometteur.

3.5 Cours d'initiation à la chasse avec arc et arbalète (ICAA)

En 2012, nous avons prévu une diminution des participants au cours *d'initiation à la chasse avec arc et arbalète*. Comme prévu, il y a eu une petite baisse de 153 participants. En effet, en 2011, 8 293 candidats avaient été formés comparativement à 8 140 candidats en 2012.

Alors que plusieurs anticipaient une baisse significative des besoins en formation pour l'arbalète, il apparaît maintenant que la diminution n'est pas aussi importante. La mesure qui consiste à recourir au support des moniteurs du module d'initiation à la chasse avec arme à feu dans les sections communes du module d'arc ou d'arbalète est maintenant une mesure permanente afin de répondre à la demande soutenue des amateurs de cet engin de chasse.

3.6 Cours d'initiation à la chasse avec arc et arbalète, pratique (ICCAAP)

En 2011, 921 personnes s'étaient prévalues du cours ICAAP. En 2012, il y a eu 1 114 participants, soit une augmentation d'environ 200.

3.7 Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)

Le cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu est le compagnon du module ICAF pour l'obtention du certificat du chasseur. Il est donc naturel que la santé du module ICAF se traduise par d'aussi bons résultats dans le module CCSMAF. L'année 2012 est une année record avec plus de 19 000 personnes ayant suivi cette formation, dont 4 598 femmes (24 %) et 4 078 jeunes (21 %).

Sécurité nature a continué en 2012 sa participation continue dans le renouvellement et l'amélioration du *Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu* en collaborant avec le bureau du Contrôleur des armes à feu du Québec dans la révision d'une version préliminaire d'une nouvelle édition du manuel de cours. Sécurité nature y a fait valoir son expertise et celle de son partenaire, le secteur Faune du ministère, tant au niveau du vocabulaire francophone spécialisé que des approches didactiques en matière d'armes à feu. Nous avons également profité de cette occasion pour rappeler à la Gendarmerie royale du Canada, de qui relève le Programme canadien des armes à feu, notre intérêt soutenu à améliorer ce cours avec l'appui de nos partenaires gouvernementaux du Québec.



4. RECONNAISSANCE DES MONITEURS BÉNÉVOLES

4.1 Moniteur national 2012

En 2012, Monsieur Rémi Hins a reçu la haute distinction de Moniteur national, moniteur bénévole et responsable du Programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune (PESCOF) de la région de la Capitale-Nationale.

Cette reconnaissance a pour but de souligner l'engagement exceptionnel et le dévouement incessant d'un moniteur à l'échelle provinciale. Pour mériter la reconnaissance de Moniteur national de l'année, ce dernier doit avoir été préalablement promu Moniteur régional de l'année; monsieur Hins a reçu cet honneur en 2004.

Enseignant de formation, Monsieur Hins est devenu moniteur en 1985. D'abord responsable du cours d'Initiation à la chasse avec arme à feu (ICAF), il est ensuite devenu moniteur du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF) en 1994, puis moniteur du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte (CCSMAFAR) en 1999. Sa nomination comme responsable PESCOF de la région de la Capitale-Nationale en 1999 démontre l'implication et le dévouement de cet homme passionné. Monsieur Hins a poursuivi sa formation pour offrir le cours d'Initiation à la chasse avec arc ou arbalète (ICAA) en 2006, puis pour le cours Chasse au dindon sauvage en 2008.

Les connaissances et l'expérience de Monsieur Hins furent mises à profit plusieurs fois dans la révision et l'amélioration des manuels du PESCOF. Monsieur Hins est reconnu pour son efficacité, son approche rigoureuse, son caractère jovial, chaleureux et son professionnalisme.

4.2 Moniteur régional

En 2012, cinq distinctions de moniteur régional ont été remises pour souligner l'engagement et le dévouement de personnes qui se démarquent, ou se sont démarquées, par leur implication en tant que moniteurs.

- Région 01 : Christian Gendron
- Région 05 : Aimé Schmitz
- Région 07 : Marc Sirois
- Région 08 : Jean-Pierre Racette
- Région 09 : André Boulianne



5. COURS EN LIGNE ET MODULES HORS DU PESCOF

Nombre de participants aux cours en ligne	Nombre de participants en 2011	Nombre de participants en 2012
1. Chasse au Dindon sauvage	2 163	2 314
2. GPS et Carte & Boussole	26	20
3. Je pêche avec Gaston	8	12
4. La Venaison	20	23
Total des participants	2217	2369

5.1 Le site *dindonsauvage.com*

Le site www.dindonsauvage.com connaît beaucoup de succès dû au fait que la formation préalable à la chasse au dindon est obligatoire. La technique de chasse au dindon sauvage est particulière et ce séminaire permet aux chasseurs de pratiquer leur art en toute sécurité et ainsi d'augmenter leurs chances de succès. On y traite de la biologie et du comportement du dindon, des stratégies de chasse, du matériel et des techniques d'appel.

En plus de la formation en ligne, dont le taux de participation se maintient d'année en année, ce cours est aussi disponible en classe. En 2012, 563 participants se sont prévalus de cette formation en salle d'une journée, comparativement à 599 personnes en 2011. La hausse anticipée pour 2012 s'est faite davantage sentir pour le cours en ligne, qui a formé 125 personnes de plus qu'en 2011.

Nous pouvons cependant observer qu'avec l'augmentation de la présence du dindon sur la rive nord du Saint-Laurent et vers l'Est, beaucoup de personnes qui habitent ces nouvelles terres d'accueil pour le dindon souhaiteraient avoir également accès au cours en salle. Plusieurs moniteurs ayant exprimé leur intérêt à offrir ce module, ce dernier pourrait vivre un nouveau développement en 2013.

En 2012, Sécurité nature a rendu disponible le manuel qui accompagne ce module de cours gratuitement sur le site de la FédéCP dans la section « documentation ». Si une personne désire recevoir une copie papier, elle peut l'obtenir à partir de la boutique en ligne de la FédéCP au coût de 9,95 \$ plus taxes et frais de livraison.



5.2 GPS et Cartes et boussoles

Le site www.formationpleinair.com de Sécurité nature offre deux cours de formation soit « Cartes et boussole » et « Initiation au GPS ». Ces deux modules ont reçu 20 inscriptions en 2012. La promotion s'est faite essentiellement sur les sites Internet des autres cours en ligne.

5.3 Sécurité nautique

Nous avons soumis à Transport Canada un manuel remanié qui tient compte du renouvellement des normes en matière de formation nautique. Notre demande devrait être examinée par le Ministère dans l'année afin de permettre aux moniteurs d'avoir accès aux nouveaux examens, lesquels sont maintenant préparés par l'organisme fédéral. Au moment de préparer ce rapport, une version finale était en voie d'être approuvée.

5.4 Je pêche avec Gaston

Outil de formation de la relève, ce cours d'initiation à la pêche sportive en ligne au www.jepecheavecgaaston.com est accessible depuis 2008. Cette formation sur Internet s'adresse à la fois aux débutants qui souhaitent s'initier à la pêche tout comme aux plus expérimentés qui désirent mettre leurs connaissances en pratique et découvrir plusieurs astuces et trucs relatifs à la pêche. Toujours sans publicité, douze personnes se sont inscrites à ce service, comparativement à huit dans l'année 2011.

5.5 La venaison

En 2009, la Fédération avait lancé un nouveau cours en ligne sur la venaison, permettant aux chasseurs de peaufiner leur art en apprenant de nombreux trucs et astuces en relation avec les étapes à effectuer après le tir. La matière du cours couvre des sujets touchant les grands et les petits gibiers : les situations de chasse, l'évaluation du tir, la lecture des indices après le tir, les soins à apporter au gibier, l'éviscération, la coupe selon les parties de l'animal, l'emballage, la prévention des maladies et le temps de vieillissement. Vingt-trois personnes se sont prévaluées de cette formation en 2012.



6. Résultats de l'étude de satisfaction du public DES modules du Pescof

En février 2012, 1 303 répondants ayant suivi la formation du Pescof donnée par les moniteurs de Sécurité nature ont été interrogés par la firme de recherche et sondages SOM, à la demande du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Les résultats se sont révélés très positifs : ils démontrent que le public est globalement satisfait de l'accessibilité à la formation, de la qualité de la prestation des moniteurs et du contenu des cours. Néanmoins, certaines choses peuvent être encore améliorées :

- 36 % des personnes interrogées trouvent la formation trop théorique, et souhaiteraient que l'on améliore l'équilibre avec les aspects pratiques;
- 22 % trouvent insuffisante la fréquence de l'offre de formation;
- 16 % trouvent la formation trop longue;
- 34 % pensent qu'ils pourraient apprendre plus de notions importantes sur la sécurité;
- 95 % des répondants trouvent qu'il est justifié de maintenir cette formation obligatoire et 20 % aimeraient qu'elle soit disponible, sous une forme ou une autre, sur Internet.

En général, les femmes sont plus satisfaites que les hommes, et les participants plus scolarisés sont légèrement moins satisfaits. SOM souligne cependant qu'il s'agit d'une formation qui s'adresse à tous, aussi bien aux jeunes de 12 ans qu'aux adultes, ce qui présente certaines difficultés.

Nous avons été heureux de constater que les indices de satisfaction les plus élevés se rapportaient à la présence et à l'implication de nos moniteurs bénévoles. Ils ont reçu une note excellente (plus de 9 sur 10) quant au respect qu'ils ont su exprimer vis-à-vis les participants, à leur compétence, à leur capacité à maintenir l'intérêt, au contrôle de leurs interventions et à la clarté de leurs explications. Bravo pour cette réussite : elle démontre que nos efforts donnent des résultats qui sont appréciés par la population. Plus que jamais, nous pouvons affirmer que nos moniteurs agissent en ambassadeurs de la chasse!

7. RESSOURCES HUMAINES

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souligner l'excellent travail de tous les employés de Sécurité nature. La stabilité, la performance et l'excellence de l'entreprise sont assurées grâce à leur collaboration et leur coopération de tous les instants. Il s'agit de :

- Alain Cossette, président-directeur général
- Anne-Audrey Boissonneault, responsable des relations publiques (remplacement congé de maternité jusqu'en octobre 2013)
- Chantal Paré, agente de bureau à l'expédition
- Christina Leclerc, agente de bureau à la formation



- Édith Rosa, agente de bureau à la formation
- Éric Vallières, contrôleur financier
- Jessika Guay Plamondon, agente à la comptabilité
- Line Guillemette, agente à la comptabilité
- Lise Duchesneau, secrétaire
- Marie-Josée Laflamme, réceptionniste
- Martin Savard, coordonnateur à la formation

8. CONCLUSION

J'espère que cette brève revue des principales réalisations vous aura permis de mieux comprendre l'objectif principal de Sécurité nature qui est de soutenir la Fédération et la Fondation dans leur mission respective. Je profite de l'occasion pour remercier les organismes qui nous ont fourni un soutien financier.

Sécurité nature tient également à remercier et à féliciter les quelque 456 moniteurs et monitrices bénévoles (moniteurs actifs, tous modules confondus) pour leur implication et leur travail remarquable tant pour notre organisation que pour leurs communautés respectives. Grâce à leur passion, ils savent inculquer à la relève le goût de la chasse. En 2012, environ 16 900 nouveaux chasseurs à l'arme à feu ont bénéficié de la compétence et du dévouement des moniteurs et monitrices bénévoles, sans oublier une multitude de personnes qui ont profité des autres cours qu'ils donnent.

Il m'apparaît important de souligner le travail essentiel des responsables PESCOF et des instructeurs. Les responsables PESCOF planifient, organisent et coordonnent bénévolement les activités des associations qui offrent les cours de Sécurité nature et le travail de leurs moniteurs. Les instructeurs du PESCOF sont des moniteurs d'expérience qui dispensent la formation aux nouveaux moniteurs, les supervisent et les conseillent sur la façon de maintenir la qualité professionnelle des cours. Responsables et instructeurs sont toujours présents pour régler les problèmes qui peuvent se présenter, ainsi ils veillent au grain. Je profite de cette occasion pour leur signifier notre reconnaissance et leur adresser nos félicitations.

Je remercie les membres du conseil d'administration de Sécurité nature pour leur collaboration, leur soutien et leur disponibilité. Merci aussi à tout le personnel de la Fédération, d'Héritage faune et de Sécurité nature, qui ont à cœur la réussite de cette grande entreprise au service de la conservation de la faune et de ses habitats.

Nous tenons à mentionner que dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.